



Règlement communal - Préizerdaul

Modification du règlement concernant la tarification des concessions au cimetière.

En séance du 14 mars 2016 le conseil communal de Préizerdaul a pris une délibération aux termes de laquelle ledit corps a modifié le règlement-taxe concernant la tarification des concessions au cimetière.

Ladite délibération a été approuvée par arrêté grand-ducal du 3 septembre 2016 et par décision ministérielle du 9 septembre 2016 et publiée en due forme.

